FRLD
Fund for responding to Loss and Damage

MODÈLE DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Pour les projets réalisés dans le cadre des modalités de mise en œuvre de la Barbade

Ce document présente le modèle à utiliser pour soumettre les demandes de financement dans le cadre des modalités de mise en œuvre de la Barbade (*Barbados Implementation Modalities* ou BIM).

*Veuillez noter que ce document a été traduit en français. En cas d'incohérences avec la version anglaise, la version anglaise prévaut.

Réservé à l'usage officiel

Comment remplir le formulaire

1. Sauvegardez ce document sur votre disque local en respectant la structure de nom de fichier suivante : BIM_funding request_[nom de l'auteur de la demande de financement].

2. Lisez les instructions avant de remplir le formulaire. Veuillez noter que le texte des instructions est présenté comme suit :

    i. *Exemple : texte des instructions*

2. Fournissez les informations demandées dans les espaces prévus à cet effet. Veuillez noter que les zones de texte sont présentées comme suit :

    i. *[Texte]*

3. Ajoutez les annexes éventuelles.

4. Vérifiez que toutes les sections obligatoires ont été remplies ou ajoutez « s.o. » (sans objet) si nécessaire.

5. Avant de sauvegarder le document rempli pour le soumettre, supprimez la page de garde et la présente page d'instructions.

6. Transmettez le document et toute autre information à : fundingrequest@frld.org.

Les termes de référence pour l'appel à contributions de financement sont disponibles à l'adresse suivante : www.frld.org/nodebim.

MODÈLE DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Pour les projets réalisés dans le cadre des modalités de mise en œuvre de la Barbade (BIM)

Date de la demande	[jour] [mois] [année] *Indiquez la date à laquelle vous soumettez cette demande de financement*
Date de réception par le Secrétariat du FRLD	*À remplir par le Secrétariat du FRLD*
Identifiant de la demande de financement	*À remplir par le Secrétariat du FRLD*

Section A. Aperçu

A.1 **Titre**	*Précisez le titre de la demande de financement* [Titre]
A.2 **Pays**	[ ] Un seul pays [ ] Plusieurs pays *Précisez le ou les pays dans lesquels la demande de financement sera mise en œuvre. Les pays en développement particulièrement exposés aux effets néfastes du changement climatique peuvent soumettre des demandes de financement.* Nom(s) du(des) pays : • [Nom] • [Nom] *Dans les cas ou plusieurs pays soumettent des demandes de financement, les lettres d'approbation de tous ces pays doivent être jointes en annexe à la demande de financement.*
A.3 **Modalités d'accès**	*Précisez les modalités d'accès.* [ ] A. Accès direct via appui budgétaire direct des autorités nationales. [ ] B. Accès direct via appui budgétaire direct en partenariat avec des banques multilatérales de développement (BMD) accréditées auprès du Fonds d'adaptation, du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat, et qui ont obtenu l'accès aux financements (appelées « access entities » (entités admissibles) dans le cadre du FRLD) [ ] C. Accès en partenariat avec des entités accréditées auprès du Fonds d'adaptation, du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat (appelées « access entities » (entités admissibles) dans le cadre du FRLD) *Pour la modalité A : veuillez noter que les modalités d'accès direct via appui budgétaire direct des autorités nationales sont toujours en cours d'élaboration et ne seront opérationnelles qu'une fois que les décisions pertinentes auront été adoptées par le Conseil d'administration. À ce titre, les demandes de financement soumises en vertu de cette modalité ne peuvent être approuvées par le Conseil d'administration que sous réserve de l'adoption des modalités susmentionnées.*

	Pour la modalité B : les entités qui soumettent une demande dans le cadre de cette modalité sont les banques multilatérales de développement accréditées auprès du Fonds pour l'adaptation, du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat. Pour plus de détails, voir les sections IV et V (paragraphes 18-19) du document intitulé « Terms of reference for the call for funding requests for the Barbados Implementation Modalities » (Termes de référence de l'appel à contributions de financement au titre des modalités de mise en œuvre de la Barbade). *Pour la modalité C : la liste des entités accréditées auprès du Fonds d'adaptation, du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat figure à l'annexe VII de la décision FRLD/B.7/D.6. Pour plus de détails, voir les sections IV et V (paragraphes 20 à 25) du document intitulé « Terms of reference for the call for funding requests for the Barbados Implementation Modalities » (Termes de référence de l'appel à contributions de financement au titre des modalités de mise en œuvre de la Barbade).*
A.4 **Auteur de la demande de financement**	[ ] Autorité nationale ou point de contact national [ ] Entité admissible (dans le cadre des modalités d'accès B et C) *Si l'auteur de la demande est une entité admissible, une lettre d'approbation signée par l'autorité nationale ou le point contact national est requise avant que le Conseil n'examine la demande de financement. La lettre doit être jointe en annexe au présent formulaire.* *Pour plus de détails sur les exigences applicables aux entités nationales admissibles, veuillez vous reporter à la section IV, paragraphes 6 à 8, du document intitulé « Terms of reference for the call for funding requests for the Barbados Implementation Modalities » (Termes de référence de l'appel à demandes de financement au titre des modalités de mise en œuvre de la Barbade).*
A.5 **Nom et coordonnées de l'autorité nationale ou du point de contact national**	*Indiquez le nom et les coordonnées de l'autorité nationale ou du point de contact national.* *S'il s'agit d'une demande présentée par plusieurs pays, indiquez les noms et coordonnées de l'autorité nationale ou du point de contact national de chaque pays.* Nom(s) et coordonnées du point de contact : • [Nom etc.] • [Nom etc.]
A.6 **Nom et coordonnées de l'entité admissible (le cas échéant)**	*Le cas échéant, indiquez le nom et les coordonnées de l'entité admissible impliquée dans la demande de financement.* Nom(s) et coordonnées du point de contact : • [Nom etc.] • [Nom etc.]
A.7 **Entités d'exécution**	*Indiquez le nom des entités qui participeront à la mise en œuvre des activités proposées dans la demande de financement, sous la supervision de l'autorité nationale ou de l'entité admissible qui accède aux ressources du FRLD.* Nom(s) : • [Texte] • [Texte]
A.8 **Catégorie d'activités admissibles**	*Précisez la ou les catégories auxquelles correspond la demande de financement. Les demandes de financement peuvent correspondre à l'une ou l'autre des deux catégories suivantes :* [ ] Activités visant à remédier aux pertes et préjudices économiques et non économiques liés aux effets néfastes des changements climatiques, qui peuvent répondre à divers défis associés à ces effets, tels que les urgences climatiques, l'élévation du niveau de la mer, les déplacements, les relocalisations, les migrations,

	l'insuffisance des informations et des données climatiques, et la nécessité d'une reconstruction et d'un redressement à l'épreuve du climat. [ ] Activités axées sur les lacunes prioritaires dans le contexte institutionnel actuel, y compris les institutions mondiales, régionales et nationales qui financent des activités liées à la réponse aux pertes et préjudices.
A.9 Période de mise en œuvre	*Précisez les dates prévues de démarrage et d'achèvement (mois/année) pour la mise en œuvre de la demande de financement, qui peut s'étendre au-delà de 2026.* *Note : La date d'achèvement est la date à laquelle la mise en œuvre des résultats a été achevée. Elle diffère de la clôture financière des dépenses, qui peut arriver plus tard.* Date de démarrage : • [jour] [mois] [année] Date d'achèvement : • [jour] [mois] [année]
A.10 Financement demandé	*Précisez le montant total du financement demandé au FRLD en dollars des États-Unis. Ce montant peut se situer entre 5 et 20 millions de dollars.* • [Montant total] USD
A.11 Résumé	*Fournissez un résumé de l'objectif de la demande de financement proposée, en précisant en quoi celle-ci répond aux trois critères de financement suivants : i) approches ascendantes, menées et prises en charge par les pays ; ii) résultats et impacts attendus pour répondre aux pertes et préjudices ; iii) complémentarité et cohérence au niveau national.* *[maximum 750 mots]* [texte du résumé]

Section B. Renseignements sur la demande de financement

B.1 Contexte général

Merci de fournir les informations suivantes dans l'espace prévu ci-dessous :

- *Décrire les difficultés liées aux effets néfastes du changement climatique auxquelles font face les pays. Expliquer la nécessité du soutien demandé pour faire face aux pertes et préjudices économiques et non économiques liés aux effets néfastes du changement climatique.*
- *Décrire en quoi la demande de financement répond au besoin d'aide dans le contexte national. Le cas échéant, décrire le lieu cible de la demande de financement proposée, y compris les informations pertinentes sur la population touchée et les bénéficiaires ciblés.*
- *Décrire brièvement comment la demande de financement s'inscrit dans les processus et les systèmes de soutien nationaux pertinents, y compris, le cas échéant, les contributions déterminées au niveau national (CDN), les plans d'adaptation nationaux (PAN), etc.*

[Maximum 1 000 mots] [Texte]

B.2 Activités et résultats attendus

Remplir le(s) tableau(x) ci-dessous en indiquant et en décrivant les résultats attendus, y compris les détails des activités proposées (le cas échéant). Par exemple, pour les projets, la structure peut être ventilée par activités spécifiques (activité 1.1, 1,2, etc.). Reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour tous les résultats.

Résultat 1	**[Résultat]**
Description, y compris les détails des activités proposées (le cas échéant)	[Texte]

Résultat 2	**[Résultat]**
Description, y compris les détails des activités proposées (le cas échéant)	[Texte]

B.3 Ventilation du budget

Remplir le tableau ci-dessous en indiquant les montants demandés (en dollars des États-Unis) associés à chacun des résultats. Ajouter des lignes pour les résultats supplémentaires, si nécessaire.

Pour information, la politique relative aux frais de supervision est en cours d'élaboration et sera communiquée aux autorités nationales ou aux points de contact et aux entités admissibles dès son adoption. Sur cette base, la demande de financement pourrait devoir être mise à jour afin de refléter les décisions adoptées par le Conseil du FRLD. Le Secrétariat fournira des orientations supplémentaires en conséquence.

Demandes de financement sans cofinancement

Résultat		Entité d'exécution	Montant demandé au FRLD (USD)
1.			
2.			
3.			
[…]			
	TOTAL DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT		
	Frais de supervision		
	TOTAL GÉNÉRAL		

Demandes de financement avec cofinancement

Résultat		Entité d'exécution	Coût total (USD)	Montant demandé au FRLD (USD)	Cofinancement (USD)
1.					
2.					
3.					
[…]					
	TOTAL DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT				
	Frais de supervision				
	TOTAL GÉNÉRAL				

Section C. Conformité de la demande aux critères de financement

C.1 Alignement sur les activités admissibles au financement

Conformément à la décision B.7/D.4, les activités admissibles au financement sont les suivantes :

a) Activités visant à remédier aux pertes et préjudices économiques et non économiques liés aux effets néfastes du changement climatique, qui peuvent répondre à divers enjeux liés à ces effets tels que les urgences climatiques, l'élévation du niveau de la mer, les déplacements, les réinstallations, les migrations, l'insuffisance des informations et des données climatiques, et la nécessité de reconstructions adaptées au climat. Voici quelques exemples :

i) Activités complémentaires aux actions humanitaires menées immédiatement après un événement climatique extrême.

ii) Activités de reconstruction ou de réhabilitation à moyen ou long terme.

iii) Activités visant à faire face aux événements à évolution lente.

iv) Activités visant à élaborer des plans d'intervention nationaux, à remédier à l'insuffisance des informations et des données climatiques, et à promouvoir une mobilité équitable, sûre et digne sous forme de déplacement, de réinstallation et de migration en cas de pertes et de préjudices temporaires ou permanents.

b) Activités axées sur les lacunes à traiter en priorité dans le contexte institutionnel actuel, y compris les institutions mondiales, régionales et nationales qui financent des activités liées à la réponse aux pertes et préjudices.

Dans l'espace ci-dessous, préciser la ou les catégories auxquelles correspond la demande de financement.

Pour la catégorie a) : préciser en quoi les résultats proposés répondent directement aux pertes et préjudices économiques et non économiques liés aux effets néfastes des changements climatiques, y compris, sans s'y limiter, les exemples fournis.

Pour la catégorie b) : préciser les lacunes à traiter en priorité, expliquer pourquoi elles existent et comment les résultats proposés permettent de les combler.

Les demandes de financement peuvent s'aligner sur les deux catégories.

[Maximum 750 mots] [Texte]

C.2 Conformité aux critères de financement

Dans le tableau ci-dessous, précisez en quoi les résultats proposés correspondent à chacun des critères de financement, en tenant compte des descriptions indicatives de ces critères présentées à la section VII du document intitulé « Terms of reference for the call for funding requests for the Barbados Implementation Modalities » (Termes de référence de l'appel à demandes de financement au titre des modalités de mise en œuvre de la Barbade).

Critère de financement	Description de la conformité au critère
a) Approches ascendantes, menées et contrôlées par les pays	[Texte]
b) Résultats et impacts attendus en réponse aux pertes et préjudices	[Texte]
c) Complémentarité et cohérence au niveau national	[Texte]

Section D. Modalités d'exécution

D.1 Modalités institutionnelles

Dans l'espace ci-dessous, préciser les modalités institutionnelles de mise en œuvre, y compris les rôles et responsabilités de l'autorité nationale ou du point de contact, de l'entité admissible (le cas échéant), des entités d'exécution et de tout autre acteur qui participera à la mise en œuvre. Indiquez comment les fonds seront acheminés depuis le point de contact jusqu'à la réalisation des résultats proposés.

[Maximum 1 000 mots] [Texte]

D.2 Calendrier de décaissement

Dans le tableau ci-dessous, préciser le calendrier des décaissements à recevoir de la part du FRLD, y compris le mois/l'année prévus pour la réception des versements.

Décaissement	Date prévue de versement	Montant (USD)
Année 1	[mois/année]	
Année 2	[mois/année]	
Année 3	[mois/année]	
[…]		

Section E. Suivi, évaluation et apprentissage

E.1 Plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL)

Remplissez le tableau ci-dessous avec les résultats et les indicateurs y afférents, les moyens de vérification et les objectifs.

Note : Le cadre de mesure des résultats, les indicateurs respectifs pour le BIM et les exigences relatives aux évaluations à mi-parcours et finales sont en cours d'élaboration et seront communiqués aux pays dès leur adoption. Veuillez noter que la demande de financement devra être mise à jour afin de refléter le cadre de mesure des résultats adopté par le Conseil. Le Secrétariat fournira des orientations supplémentaires en conséquence.

Résultat	Domaines de résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Objectif intermédiaire	Objectif final
[…]					

E.2 Mécanismes d'apprentissage et production des connaissances

Dans l'espace ci-dessous, décrire les mécanismes d'apprentissage et la production des connaissances dans le cadre du MEL.

[Maximum 500 mots] [Texte]

Section F. Normes fiduciaires et politique de sauvegarde environnementale et sociale

F.1 Conformité aux normes fiduciaires

Dans l'espace ci-dessous, fournissez des détails sur la conformité aux normes fiduciaires.

Dans les cas où les pays accèdent au Fonds par l'intermédiaire d'une entité admissible :

- *L'entité admissible fournira une description de la manière dont la conception et la mise en œuvre de la demande de financement sont et seront alignées sur les normes/politiques fiduciaires, ainsi que sur le cadre/les systèmes de gestion des risques de l'entité. Inclure une description des risques et des mesures d'atténuation de ces risques.*

Dans les cas où les pays ont accès au Fonds par le biais d'une aide budgétaire directe accordée par les autorités nationales :

- *L'entité administrative nationale fournira des informations sur les normes/politiques fiduciaires nationales pertinentes et décrira comment la conception et la mise en œuvre de la demande de financement sont et seront alignées sur ces normes/politiques, ainsi que sur le cadre/les systèmes nationaux de gestion des risques pertinents. Inclure une description des risques et des mesures d'atténuation. Il convient de noter que les modalités d'accès par le biais d'une aide budgétaire directe accordée par les autorités nationales et le cadre de gestion des risques sont toujours en cours d'élaboration et que des orientations supplémentaires seront communiquées après leur adoption par le Conseil.*

[Maximum 750 mots] [Texte]

F.2 Conformité à la politique de sauvegarde environnementale et sociale

Dans l'espace ci-dessous, fournissez des détails sur la conformité à la politique de sauvegarde environnementale et sociale.

Dans les cas où les pays accèdent au Fonds par l'intermédiaire d'une entité admissible :

- *L'entité admissible fournira une description de la manière dont la conception et la mise en œuvre de la demande de financement sont et seront alignées sur les normes/politiques de sauvegarde environnementale et sociale (ESS), ainsi que sur le cadre/les systèmes de gestion des risques de l'entité. Inclure une description des risques et des mesures d'atténuation.*

Dans les cas où les pays ont accès au Fonds par le biais d'une aide budgétaire directe accordée par les autorités nationales.

- *L'entité administrative nationale fournira des informations sur les normes/politiques nationales pertinentes en matière de sauvegarde environnementale et sociale et décrira comment la conception et la mise en œuvre de la demande de financement sont et seront alignées sur les normes/politiques nationales de sauvegarde environnementale et sociale, ainsi que sur le cadre/les systèmes nationaux pertinents de gestion des risques. Inclure une description des risques et des mesures d'atténuation. Il convient de noter que les modalités d'accès par le biais d'une aide budgétaire directe accordée par les autorités nationales et le cadre de gestion des risques sont toujours en cours d'élaboration et que des orientations supplémentaires seront communiquées après leur adoption par le Conseil.*

Dans les deux cas, préciser le ou les processus consultatifs entrepris dans le cadre de la préparation de la demande de financement, en particulier ceux impliquant des collectivités et des groupes vulnérables.

Indiquez quelles parties prenantes ont été consultées. Décrivez en détail comment les parties prenantes seront impliquées tout au long de la mise en œuvre de la demande de financement.

[Maximum 750 mots] [Texte]

Section G. Communication de la demande de financement

Choisir la méthode de communication appropriée pour la demande de financement.

☐ Aucune information confidentielle : Le demandeur confirme que la demande de financement, y compris ses annexes, peut être divulguée dans son intégralité par le FRLD.

☐ Présence d'informations confidentielles : Le demandeur déclare que la demande de financement, y compris ses annexes, ne peut être divulguée dans son intégralité par le FRLD. En conséquence, le demandeur fournit deux exemplaires de la demande de financement, y compris toutes les annexes, à savoir :

- copie intégrale à usage interne du FRLD dans laquelle les informations confidentielles sont dûment signalées, accompagnée d'une note explicative indiquant la raison de la confidentialité en vertu des politiques de divulgation du pays et/ou de l'entité admissible ;
- copie expurgée pour communication par le FRLD.

Noter que la demande de financement sera traitée dès réception des deux exemplaires susmentionnés.

Section H. Annexes

Ajoutez des annexes si nécessaire. Séparez chaque annexe à l'aide d'un saut de section.

Annexe 1 : Lettre(s) d'approbation

Le modèle sera publié sur le site Web du FRLD.

Annexe 2 : Informations sur l'entité admissible (*nécessaires uniquement si l'entité admissible est engagée)*

Le modèle sera publié sur le site Web du FRLD. Les informations requises comprennent : des informations de base sur l'entité admissible, la preuve de l'accréditation auprès du Fonds d'adaptation, du Fonds pour l'environnement mondial ou du Fonds vert pour le climat (y compris la période et la validité de l'accréditation), le respect des conditions d'accréditation (le cas échéant), des informations sur le financement reçu du fonds auprès duquel elle est accréditée, des informations sur les limites d'accréditation, etc.

Autres annexes, le cas échéant.

Réservé à l'usage officiel

[Annexes]

Réservé à l’usage officiel